



Investir dans les populations rurales

## Conseil d'administration

Cent quarante et unième session  
Rome, 24 avril 2024

---

# Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration le 5 avril 2024

---

Cote du document: EB 2024/141/R.19

Point de l'ordre du jour: 11

Date: 22 avril 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

### **POUR: INFORMATION**

**Mesures à prendre:** Le Conseil d'administration est invité à prendre note du présent rapport.

---

---

#### **Questions techniques:**

**Donal Brown**

Vice-Président adjoint  
Département de la gestion des programmes  
courriel: d.brown@ifad.org

**Enika Basu**

Conseillère technique principale  
auprès du Vice-Président adjoint  
Département de la gestion des programmes  
courriel: e.basu@ifad.org

---

# Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration le 5 avril 2024

## I. Introduction

1. Vendredi 5 avril, le Conseil d'administration s'est réuni en mode hybride dans le cadre d'une consultation sur l'ensemble des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) soumis à l'examen en ligne du Conseil d'administration, et sur des projets et programmes soumis à l'approbation du Conseil d'administration à sa cent quarante et unième session, qui se tiendra en avril. Cette consultation visait à donner aux États membres la possibilité d'entamer un débat approfondi sur ces points. Conformément à l'« Examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires », en cours d'expérimentation, les projets et programmes examinés lors de la consultation seront soumis à l'approbation du Conseil d'administration au moyen d'une procédure en bloc au début de la session, juste après l'adoption de l'ordre du jour. La consultation vient en complément des différentes observations écrites que les Membres transmettent aux équipes de pays, et auxquelles ces dernières répondent par écrit.
2. Les discussions ont porté sur trois projets d'investissement, en Inde, au Népal et aux Philippines; sur deux COSOP, pour le Soudan du Sud puis sur le Nigéria; et sur deux dons en faveur du secteur privé devant être financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le projet concernant la Chine – Projet de développement vert dans le Hunan – a été supprimé de l'ordre du jour de la consultation à la suite du report, par les pouvoirs publics, des négociations prévues, pour des raisons indépendantes de la volonté du FIDA. Il est désormais prévu qu'il soit présenté à la session de septembre du Conseil d'administration.
3. Étaient présents à la session des représentants de 20 États membres siégeant au Conseil d'administration<sup>1</sup>, ainsi que plusieurs représentants d'autres États membres<sup>2</sup>. Parmi ces derniers États membres, certains avaient un point inscrit à l'ordre du jour et leurs représentants ont donc pris la parole pour appuyer ces points.
4. La consultation s'est tenue sous la présidence du Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes, en présence de la Vice-Présidente adjointe responsable du Département de la stratégie et des savoirs, des directeurs et directrices des divisions concernées, des directeurs et directrices de pays, des responsables techniques de projet, de la Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du Fonds. Elle s'est déroulée en deux réunions, l'une le matin, l'autre l'après-midi.
5. De riches débats sur les COSOP et les projets ont eu lieu. Les délégués ont posé des questions et fait remonter des informations stratégiques et techniques aux équipes. Dans l'ensemble, les représentants se sont prononcés en faveur des points présentés. Plusieurs grands thèmes sont ressortis lors de la consultation. Ils sont résumés ci-après:
  - **Pérennisation.** Plusieurs questions ont été adressées aux équipes de conception de projet concernant la viabilité à long terme des investissements du FIDA. Les directeurs et directrices de pays ont décrit les stratégies de pérennisation en place pour leurs projets respectifs. La direction a souligné que, depuis la prise d'engagements en ce sens durant la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), tous les nouveaux projets

<sup>1</sup> Représentants au Conseil d'administration: Allemagne, Angola, Argentine, Autriche, Brésil, Canada, Chine, États-Unis, Finlande, France, Inde, Japon, Mexique, Nigéria, Pakistan, République bolivarienne du Venezuela, République-Unie de Tanzanie, Royaume des Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse.

<sup>2</sup> Fédération de Russie, Kenya, Philippines et Soudan du Sud.

sont rigoureusement évalués afin qu'ils comportent une stratégie de retrait exhaustive. Ces stratégies privilégient le renforcement des capacités des représentants des pouvoirs publics, la mise en place de dispositifs solides pour l'entretien des infrastructures, et une stratégie de retrait axée sur le secteur privé, notamment en ce qui concerne les services de vulgarisation et le développement des filières.

- **Secteur privé.** Les États membres ont demandé aux équipes de conception de projet des précisions sur la manière dont les investissements du FIDA pouvaient favoriser l'inclusion et le renforcement du secteur privé. La direction a ajouté aux précisions données par les équipes l'assurance que le FIDA se donnait plus que jamais pour mission d'intégrer systématiquement la participation du secteur privé dans les stratégies des programmes de pays et qu'il accordait une importance accrue au renforcement du secteur privé par l'investissement et à la mobilisation de financements auprès du secteur privé en faveur des petits exploitants agricoles, comme en témoignent les deux projets financés par le FEM.
- **Agroécologie.** Les États membres se sont félicités de la part croissante des investissements du FIDA dans les activités agroécologiques à vocation commerciale, citant l'exemple du Programme de résilience et d'agriculture à haute valeur mené au Népal. La direction a salué le soutien exprimé par les États membres et les a informés du renforcement du portefeuille du FIDA dans le domaine de l'agroécologie, notamment dans l'État plurinational de Bolivie, où le FIDA investit dans un projet associant agroécologie et développement des marchés. La direction a accepté la suggestion de la Suisse de présenter certains des premiers résultats de ces projets lors d'une future session du Conseil des gouverneurs.
- **Jeunes et égalité femmes-hommes.** Les États membres ont demandé des précisions sur l'intégration des questions relatives aux jeunes et à l'égalité femmes-hommes dans les projets et les COSOP présentés. Outre les explications fournies par les équipes de conception de projet, la direction a rappelé aux États membres que le FIDA avait pour objectif de faire en sorte qu'au moins 60% des nouveaux investissements de FIDA12 ciblent directement des jeunes ruraux, femmes et hommes, et a informé les délégués qu'actuellement, 64% des projets approuvés sont axés sur les jeunes et ciblent en particulier le développement de l'entrepreneuriat parmi les jeunes ruraux, femmes et hommes.
- **Liens entre les activités d'aide humanitaire, de développement et de consolidation de la paix.** Durant les discussions sur les COSOP pour le Soudan du Sud et le Nigéria, la question de la fragilité a été abordée. Les Membres ont salué les évaluations détaillées de la fragilité fournies dans les appendices et ont souligné l'importance de l'utilisation de ces évaluations dans le cadre des nouveaux investissements du FIDA dans ces deux pays. La direction a informé les représentants du renforcement des capacités internes du FIDA en matière de lutte contre la fragilité, notamment par la mise en place d'une unité consacrée à la fragilité pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie du FIDA pour les opérations dans des contextes de fragilité. En outre, le FIDA collabore activement avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et diverses institutions financières internationales, s'appuyant sur leurs données et analyses pour améliorer la conception des projets du FIDA et renforcer les partenariats avec des entités ayant de l'expérience en matière d'environnements fragiles.

## II. Résumé des propositions et des discussions

### A. Région Asie et Pacifique

#### **Inde – Projet d’amélioration de la compétitivité dans l’agriculture et secteurs connexes au Jammu-et-Cachemire (EB 2024/141/R.3)**

6. Les membres ont salué le Projet d’amélioration de la compétitivité dans l’agriculture et secteurs connexes au Jammu-et-Cachemire, et en particulier sa pertinence et son approche concrète. Des questions ont été soulevées concernant le modèle de réseau en étoile, qui vise à développer les organisations d’agriculteurs-producteurs et les entreprises, à les mettre en lien avec des agrégateurs pour leur offrir un meilleur accès aux marchés et une valeur ajoutée, et à créer des liens avec des universités et des centres d'excellence pour l'assistance technique. Compte tenu de la sensibilité de la région sur le plan agroécologique, les membres ont souligné l'importance des pratiques agroécologiques pour améliorer la productivité et la résilience. Pour répondre aux questions relatives à l'autonomisation des femmes, la direction a indiqué que le projet tenait compte des questions de genre du fait du contexte socioéconomique et qu'un plan d'action pour l'égalité femmes-hommes serait élaboré pour garantir la pleine participation des femmes et pour promouvoir le leadership féminin et la création d'entreprises dirigées par des femmes. S'agissant de la participation à l'élaboration des politiques, la direction a expliqué que compte tenu de l'expertise du FIDA en matière de développement de filières agricoles favorables aux pauvres, le Gouvernement indien et le Gouvernement du Jammu-et-Cachemire ont décidé de faire participer le FIDA au cofinancement du Programme pour le développement agricole global (HADP). Le FIDA travaillera en étroite collaboration avec la direction du HADP pour développer et affiner des modèles d'activité novateurs et viables sur les plans écologique et financier aux fins de la production, de l'apport d'une valeur ajoutée et de la commercialisation, en vue de la reproduction de ces modèles pour un impact élargi au niveau des politiques.

#### **Népal – Programme de résilience et d’agriculture à haute valeur (EB 2024/141/R.4)**

7. Les membres ont approuvé le Programme de résilience et d’agriculture à haute valeur (R-HVAP). La Suisse a souhaité obtenir la confirmation que le programme respecterait les 13 principes de l'agroécologie présentés dans le quatorzième rapport du Groupe d’experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Le Nigéria a demandé si le programme suivait les meilleures pratiques en matière de production d'intrants biologiques, de certification et de commercialisation des produits de l'agroécologie.
8. Le FIDA a confirmé que le programme était conforme aux 10 éléments de l’agroécologie (approuvés par le Conseil de la FAO en décembre 2019), qui sont étroitement liés aux principes énoncés par le Groupe d’experts de haut niveau. Le FIDA prévoit d'utiliser l'Outil pour l'évaluation de la performance de l’agroécologie à des fins de suivi. Cette démarche s'appuiera sur des modèles économiques et financiers avancés pour évaluer les coûts et les avantages au niveau des exploitations et au niveau macro. La conception du programme cible l'amélioration de la production d'intrants biologiques aux fins de la transition agroécologique. Elle repose sur des systèmes participatifs de garantie locaux et exige des certifications pour les exportations. Le programme vise à équilibrer l'accès aux marchés locaux et internationaux, à réduire les importations de denrées alimentaires – qui représentent actuellement trois fois la valeur des exportations – et à renforcer les exportations de produits certifiés issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable. Des discussions préliminaires avec les exportateurs ont révélé que la demande était supérieure à l'offre, soulignant ainsi le potentiel du programme.

**Philippines – Projet d'innovation dans les filières au service d'une transformation durable des communautés bénéficiant de la réforme agraire (EB 2024/141/R.5)**

9. Avant la consultation, les parties prenantes avaient cherché à obtenir des précisions sur les rôles joués par le secteur privé, la participation du Département de l'environnement et des ressources naturelles et du Département du commerce et de l'industrie, la conformité avec le Plan national d'adaptation, les débouchés pour l'agroécologie, la propriété foncière et les stratégies relatives à la participation des jeunes.
10. La direction a expliqué que le Projet d'innovation dans les filières au service d'une transformation durable des communautés bénéficiant de la réforme agraire (VISTA) s'appuyait sur le Projet relatif aux partenariats ruraux d'activités agroalimentaires en faveur de la croissance et du développement inclusifs (RAPID), en cours. VISTA renforcera la participation du secteur privé en associant des entreprises, des organisations de producteurs et des bénéficiaires à la planification des investissements. Le projet vise à obtenir auprès du secteur privé un appui financier, technique ou en nature et à faciliter l'établissement de liens avec les marchés pour les petits exploitants agricoles. Les services de vulgarisation suivront un modèle à but lucratif axé sur le secteur privé, les coûts étant couverts par les marges des coopératives, et ils seront améliorés grâce à des dons de contrepartie. Dans le cadre de l'Initiative de convergence nationale avec le Département de l'environnement et des ressources naturelles et le Département du commerce et de l'industrie, VISTA s'appuie sur l'expertise du FIDA en matière de gestion des ressources naturelles et de développement des petites et moyennes entreprises pour améliorer la résilience des communautés face aux changements climatiques grâce à des initiatives en faveur de la conservation des eaux et de la santé des sols, complétées par des instruments financiers pour l'atténuation des risques. VISTA privilégie l'agroécologie et l'agroforesterie, garantissant les droits fonciers des peuples autochtones grâce aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique et aux processus de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. En outre, VISTA favorise la participation des jeunes aux activités agricoles grâce à des ateliers de renforcement des compétences dans des domaines tels que les pratiques agricoles et les connaissances financières, en ciblant les secteurs du café et du cacao.

**B. Afrique orientale et australe**

**Soudan du Sud – Programme d'options stratégiques pour le pays 2024-2029 (EB 2023/OR/15)**

11. Le COSOP a reçu une approbation sans réserve, et la direction a répondu aux questions des membres sur la collaboration du FIDA avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et la Banque africaine de développement, en particulier concernant les évaluations de la fragilité et la programmation conjointe. La direction a mis en avant les interventions du FIDA axées sur l'élevage visant à renforcer l'entrepreneuriat des jeunes et les efforts de renforcement des capacités des pouvoirs publics. La trajectoire de développement du FIDA au Soudan du Sud est axée sur la résilience des systèmes alimentaires, la cohésion sociale, l'entrepreneuriat agricole pour l'emploi des jeunes, et une meilleure gouvernance. La direction a confirmé que le FIDA collaborait avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, ainsi qu'avec le Programme des Nations Unies pour le développement, CARE et des ONG, en ayant recours à l'exécution par des tiers pour obtenir un impact au niveau local et en coordonnant son action avec celles du Groupe de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement grâce à une unité conjointe de gestion des programmes au sein du Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Les discussions ont souligné l'importance de la collaboration, des partenariats stratégiques, du renforcement des capacités et de l'adoption d'approches axées sur le développement à l'initiative des communautés

et sur les liens entre l'action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. Le FIDA a créé un bureau à Djouba et il renforce actuellement son équipe pour travailler plus étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies, les groupes de travail sur le secteur agricole et d'autres comités de donateurs.

12. Les représentants ont souligné la nécessité pour le FIDA de renforcer les partenariats stratégiques et une vision fondée sur la résilience, afin de remplacer les réponses à des situations d'urgence par des systèmes alimentaires durables, y compris par le biais de relations plus étroites avec des partenaires bilatéraux locaux. Le potentiel du développement de l'élevage pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la valeur économique a été noté, de même que les avantages de la réduction des pertes postérieures à la capture des poissons en matière de nutrition et de création d'emplois. Les liens entre l'assistance technique locale et la gouvernance nationale doivent être présentés de manière plus explicite, en particulier sous l'angle du renforcement des capacités des femmes et des jeunes.

## **C. Afrique de l'Ouest et du Centre**

### **Nigéria – Programme d'options stratégiques pour le pays 2024-2029 (EB 2024/OR/2)**

13. En approuvant le COSOP pour le Nigéria, les membres ont salué les mesures proposées en matière de fragilité, sa conformité aux feuilles de route nationales relatives aux systèmes alimentaires, l'efficacité de son ciblage géographique et social, l'accent mis sur la production et la productivité, et la collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome. La direction a expliqué que le COSOP favoriserait le reboisement et l'agroforesterie et qu'il renforcerait les partenariats existants avec les universités et les instituts de recherche. La direction a assuré qu'une analyse des questions de genre avait été menée et a souligné que les services de vulgarisation étaient fournis par des organismes publics et privés, ainsi que par des organisations paysannes. La vulgarisation numérique sera portée à plus grande échelle dans le cadre du nouveau COSOP. S'agissant de la coopération Sud-Sud et triangulaire sur la mécanisation, la direction a précisé que les pays d'accueil potentiels mentionnés dans le COSOP ne sont cités qu'à titre d'exemple. En tant qu'intermédiaire de savoirs, le FIDA apporte son soutien aux États membres pour les aider à tirer parti des possibilités d'échanges de meilleures pratiques et d'innovations qu'ils trouvent pertinentes au regard de leur situation et de leurs priorités.

## **D. Dons du Fonds pour l'environnement mondial**

### **BNP Paribas et la Fondation Grameen Crédit agricole**

14. Les avis des membres concernant les dons ont été globalement positifs, mais quelques préoccupations majeures ont été exprimées s'agissant de la portée et de la pérennité des projets. Le Royaume des Pays-Bas s'est interrogé sur la courte durée, de deux ans, des projets et sur la faisabilité des processus de certification, tandis que le Brésil a demandé des garanties concernant le fait que la certification ne limiterait pas l'accès futur à des ressources climatiques. L'Allemagne s'est déclarée favorable à ces initiatives, mais s'est inquiétée du fait que les nouveaux dispositifs de certification pourraient accroître les risques perçus, ce qui aurait un effet dissuasif sur la participation.
15. La direction a répondu que les dons de deux ans étaient des composantes de projets de plus grande dimension, à long terme. Elle a expliqué que la certification visait à définir des critères clairs pour les investissements en faveur de l'adaptation aux changements climatiques afin d'aider les investisseurs et les agriculteurs, et a confirmé qu'un solide appui informatique garantirait la pérennité du projet au-delà de la phase initiale. Les débats ont aussi porté sur le recours à l'expertise du secteur privé pour modifier la perception des risques s'agissant des financements pour l'adaptation aux changements climatiques. La direction a également noté que

des initiatives pilotes réussies pouvaient être élargies afin d'être adoptées plus largement au sein des projets du FIDA, avec l'appui de partenariats avec des organismes privés et publics.